

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/13965
28 mai 1980
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

NOTE VERBALE DATEE DU 28 MAI 1980, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL
PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE L'ANGOLA AUPRES DE L'ORGANISATION
DES NATIONS UNIES

Le Représentant permanent de la République populaire d'Angola auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Secrétaire général et a l'honneur de lui communiquer ci-joint la liste des actes d'agression militaire perpétrés par les forces armées racistes et impérialistes d'Afrique du Sud contre la souveraineté et l'intégrité territoriale de la République populaire d'Angola. La dernière en date de ces attaques a fait plus de 200 morts et un nombre incalculable de blessés parmi la population angolaise, sans parler des dégâts matériels et des destructions. D'ordre du Gouvernement de la République populaire d'Angola, le Représentant permanent de la République populaire d'Angola entend protester officiellement de la façon la plus énergique contre cette agression aveugle et les lourdes pertes en vies humaines qui en découlent. Le Représentant permanent souhaite également souligner que le Conseil de sécurité demeure saisi de la question de l'agression sud-africaine contre la République populaire d'Angola et s'est déjà réuni à de nombreuses reprises au cours des trois dernières années précisément pour cette même raison.

Le Gouvernement de la République populaire d'Angola souhaite alerter l'attention de la communauté internationale sur la menace que fait peser à nouveau le Gouvernement raciste d'Afrique du Sud sur la paix et la sécurité internationales par ses tentatives en vue de déstabiliser la situation en Afrique australe. Le Représentant permanent demande que cette lettre et son annexe soient distribuées en tant que document officiel du Conseil de sécurité au titre de la question de l'agression sud-africaine contre la République populaire d'Angola.

Annexe

Communiqué publié par le Ministère de la défense de l'Angola

Cherchant en vain à arrêter la marche de la révolution angolaise vers le socialisme, et à imposer leurs ignobles laquais de l'UNITA en tant qu'éléments situés dans la zone démilitarisée, les racistes d'Afrique du Sud ont continué leurs actes d'agression contre le territoire de la République populaire d'Angola.

C'est dans ce contexte, après que les autorités racistes sud-africaines eurent indiqué au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, au début du mois de mai, leur position en ce qui concerne la zone démilitarisée, que nous avons senti la fureur meurtrière croissante des troupes racistes sud-africaines dirigée contre le territoire et le peuple angolais.

Même dans leur réponse au sujet du plan sur la zone démilitarisée, on perçoit que les autorités racistes cherchent à imposer la présence d'éléments qui ne devraient pas être impliqués dans l'application du plan. Les éléments qui sont censés participer au plan sont le Gouvernement légitime de la République populaire d'Angola, la SWAPO, et les autorités racistes d'Afrique du Sud qui occupent illégalement le territoire de Namibie.

Dans ce contexte, les troupes racistes sud-africaines se livrent, depuis le milieu du mois de mai, à de violentes attaques militaires dans les provinces de Cunene et Kuando Kubango contre des points importants situés près des limites proposées de la zone démilitarisée, en vue de mettre en place ses laquais de l'UNITA, traîtres à la cause du peuple angolais, hier à la solde de la PIDE, et aujourd'hui serviteurs dévoués des autorités sud-africaines et de l'odieux régime d'apartheid.

Le Ministère de la défense de la République populaire d'Angola est donc une fois de plus amené à dénoncer les actes d'agression suivants perpétrés par les troupes racistes sud-africaines :

12 mai 1980 : Vers 5 heures du matin, des troupes racistes sud-africaines transportées dans huit Puma, escortés par six Mirages, ont bombardé et occupé pendant plusieurs heures le hameau de Chiede, dans la province de Cunene, situé à 25 km de notre frontière avec la Namibie. Cette attaque a entraîné la mort de 60 civils (hommes, femmes et enfants), a fait 19 blessés et a gravement endommagé les habitations. Lors de leur retraite en territoire namibien, les troupes racistes ont emmené avec elles par la force d'innombrables familles.

21 mai 1980 : Vers 6 heures du matin, une colonne de soldats racistes sud-africains composée de fantassins, de trois Alouettes équipées de canons hélicoptés, d'un Puma, d'un appareil de reconnaissance, de 11 véhicules blindés AML-90, d'artillerie lourde avec des obus de 140 mm et de 88 mm, a attaqué la population de Savate, localité située dans la province de Kuando Kubango, à 60 km de la frontière namibienne. Après un combat inégal qui a duré 15 heures, nos héroïques

combattants ont dû battre en retraite; on déplore la perte de plus de 200 hommes (militaires et civils) à laquelle il faut ajouter un nombre inconnu de blessés et de lourdes pertes de matériel et de biens. De nouveau, lors de leur retraite en territoire namibien, les troupes racistes sud-africaines ont emporté du matériel de guerre ainsi que des véhicules civils et militaires, et elles ont enlevé un grand nombre de personnes.

Face à cette nouvelle escalade de l'agression perpétrée par les troupes racistes sud-africaines, dont les objectifs politiques sont bien connus, le Ministère de la défense tient à attirer l'attention de l'opinion publique internationale sur le fait que notre glorieux FAPLA ne peut continuer à tolérer cette agression constante, et prévient qu'il ne sera pas responsable des mesures de représailles que nos forces militaires pourraient prendre en vue d'assurer l'intégrité territoriale de notre mère patrie. Simultanément, nous tenons à réaffirmer catégoriquement que nous n'hésiterons pas à fournir tout notre appui à la cause de la libération du peuple namibien et à son avant-garde révolutionnaire, la SWAPO.

La lutte continue,

La victoire est certaine.
